



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 1/12

LEOPARD 120

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom commercial LEOPARD 120
Nom des substances 120 g/L de quizalofop P-éthyl

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Herbicide
Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société ADAMA France s.a.s.
6/8 avenue de la Cristallerie
92316 SEVRES CEDEX

+ 33 (0)1.41.90.16.96
+ 33 (0)1.46.42.71.17
fds@adama.com



1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone d'urgence Centre Anti-poisons de Paris – Hôpital Fernand WIDAL
Tél : +33 (0)1 40 05 48 48
INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] :
Texte intégral des phrases H : voir section 16

Danger par aspiration Catégorie 1 – (H304)
Sensibilisation cutanée Catégorie 1 – (H317)
Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2 – (H319)
Dangereux pour le milieu aquatique – Catégorie 2 – (H411)
Danger chronique



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 2/12

LEOPARD 120

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS (SUITE)

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Texte intégral des phrases R : voir section 16

R36, R43, R65, N;R50-53

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.
H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261 – Eviter de respirer les brouillards ou vapeurs.
P272 – Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+P310 – EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302 + P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P305 + P351 + P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P331 - NE PAS faire vomir.
P333+P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P363 – Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391 – Recueillir le produit répandu.
P405 – Garder sous clé.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Mentions de danger spécifiques à l'UE

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 3/12

LEOPARD 120

Phrases supplémentaires pour PPP

SP1 – Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Délai de réentrée des travailleurs sur la parcelle : respecter un délai de 48 heures après le traitement conformément à l'arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article R253-1 du code rural.

2.3. Autres dangers

Autres dangers

Aucun dans des conditions normales d'emploi.

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange	Mélange						
Nom chimique	% poids/poids	N° CAS	N° CE	N° Index	Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 [CLP]	Classification selon la directive 67/548/CEE	N° d'enregistrement REACH
Quizalofop-p-ethyl	12,2%	100646-51-3	-	-	Acute Tox. 4 (oral) (H302) Aquatic Chronic (H410)	Xn ; R22 N ; R50/53	-
Hydrocarbures aromatiques, C10-C13	< 50	-	922-153-0	-	Asp. Tox 1 (H304) Aquatic chronic 2 (H411) EUH066	Xn ; R65 N ; R51/53	-
Hydrocarbures aromatiques, C9	< 10	-	918-668-5	-	Flam. Liq. 3 (H226) Asp. Tox. 1 (H304) STOT SE 3 (H335) STOT SE 3 (H336) Aquatic Chronic 2 (H411) EUH066	R10 Xn; R65 Xi; R37 R66 R67 N; R51-53	-

Texte intégral des phrases R : voir section 16

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux

Toujours avoir le contenant du produit, l'étiquette et la Fiche de Données de Sécurité avec vous lorsque vous appelez le Centre Antipoison ou le médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. En cas de respiration irrégulière ou d'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 5/12

LEOPARD 120

Pour les secouristes

Selon le danger, porter un long tablier serré et des bottes ou un vêtement de protection approprié résistant aux produits chimiques. Une protection respiratoire doit être portée. Porter des lunettes avec protections latérales. Toujours utiliser des gants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement

Risque pour les eaux potables et l'environnement. Empêcher le ruissellement dans le système des eaux usées. Eviter la fuite dans les sols, lacs et ruisseaux en toutes circonstances. Informer les autorités en cas de fuite.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Ôter le produit déversé en le balayant précautionneusement. Collecter les quantités déversées dans un container clairement étiqueté avec une description systématique du contenu et avec les pictogrammes et les phrases H et P. Confier aux autorités compétentes pour l'élimination. Laver immédiatement et minutieusement la zone après avoir enlevé le produit déversé.

Autres informations

Textiles et gants en cuir sont totalement inappropriés.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour l'élimination des déchets, voir section 13.

Pour les mesures de protection, voir section 8.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures pour la protection de l'environnement

Empêcher le ruissellement dans le système des eaux usées. Ne pas contaminer les eaux de surface ou fossés avec le produit ou le récipient usagé.

Remarques générales en matière d'hygiène

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer dans les zones de travail.
Se laver les mains après utilisation.
Ôter les vêtements et équipements de protection avant d'entrer dans les zones de repas. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 6/12

LEOPARD 120

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de conservation

Conserver dans le récipient d'origine, hermétiquement fermé et en lieu sûr.
Conservé au sec et à l'abri du gel dans un lieu approprié au stockage des pesticides.
Il est recommandé de stocker le produit à température ambiante dans un lieu bien ventilé. Conserver à l'abri de la lumière.

Autres informations relatives aux conditions de stockage

Rincer le récipient soigneusement, en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve d'un pulvérisateur et éliminer de manière sûre, conformément aux prescriptions en vigueur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Herbicide.

SECTION 8. CONTROLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible

Limite d'exposition professionnelle Aucune information disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection respiratoire

Protection des mains

Lunettes de sécurité EC EN 166 contre les agents chimiques.
Filtres à particules P2 ou P3, code couleur blanc si nécessaire.
Porter des gants en nitrile (EN 374). Textiles et gants en cuir sont inappropriés.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Apparence			
Etat physique à 20°C	: liquide		
Couleur	: ambré		
Odeur	: douce caractéristique		
Seuil olfactif	: aucune donnée disponible		



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 7/12

LEOPARD 120

pH	: 6,11	
Point de fusion/de congélation [°C]	: ----	non applicable
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition [°C]	: aucune donnée disponible	
Point éclair [°C]	: 68,5	
Taux d'évaporation	: aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	: ----	non applicable
Limites d'explosivité		
Limite d'explosivité inférieure [%vol]	: aucune donnée disponible	
Limite d'explosivité supérieure [%vol]	: aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur [mPa]	: aucune donnée disponible	
Densité relative	: 1,024 g/ml	
Solubilité dans l'eau [mg/l]	: aucune donnée disponible	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: 4,7 (Quizalofop-p-ethyl)	à 25°C
Log Pow		
Température d'auto-inflammabilité [°C]	: 447	± 4°C
Température de décomposition [°C]	: aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique [mm ² /s – 40°C]	: 5,28 cSt (mm ² /s)	à 20°C
Viscosité dynamique [mPa.s]	: 5,41 cP (mPa.s)	à 20°C
Propriétés explosives	: non explosif	
Propriétés comburantes	: aucune donnée disponible	
9.2. Autres informations		
Tension de surface [mN/m]	: 34,7 mN/m	

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Aucune information / donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information / donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Eviter un fort réchauffement

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Composés de chlore, oxydes de carbone (CO et CO₂) et oxydes d'azote (NO, NO₂, etc.)



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 8/12

LEOPARD 120

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
DL50 par voie orale [mg/kg]	: > 2500	rat		
DL50 par voie cutanée [mg/kg]	: > 2000	rat		
CL50 par inhalation [mg/l/4h]	: > 5,38	rat		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: non irritant pour la peau			
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: irritant pour les yeux			
Sensibilisation respiratoire/cutanée	: sensibilisant cutané			

Toxicité chronique

Mutagénicité sur les cellules germinales

Nom chimique

Quizalofop-p-ethyl : non classé

Cancerogénicité

Nom chimique

Quizalofop-p-ethyl : non classé

Toxicité pour la reproduction

Nom chimique

Quizalofop-p-ethyl : non classé

STOT (toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition unique

: aucune information disponible

STOT (toxicité spécifique pour certains organes cibles) – exposition répétée

: aucune information disponible

Danger par aspiration

: aucune information disponible



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 9/12

LEOPARD 120

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë

	<u>Valeurs</u>	<u>Espèces</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Toxicité aquatique				
Poisson CL50 96h [mg/l]	: 6,4			
Invertébrés aquatiques CE50 48h [mg/l]	: 18,6	Daphnia magna		
Algues CE50 72h [mg/l]	: CE50 (taux de croissance) : 81,7 : CE50 (rendement) : 58,5			

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité dans l'eau

	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Nom chimique Quizalofop-p-ethyl	: 112 jours		pH7 à 25°C

Persistance dans les sols

Nom chimique Quizalofop-p-ethyl	: non persistant
------------------------------------	------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Nom chimique Quizalofop-p-ethyl	: aucune information disponible		

12.4. Mobilité dans le sol

	<u>Valeurs</u>	<u>Méthode</u>	<u>Remarques</u>
Adsorption/désorption			
Nom chimique Quizalofop-p-ethyl	: faible mobilité		

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 10/12

LEOPARD 120

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés	L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés. Ne pas jeter dans les égouts.
Emballages contaminés	Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et illégale. Rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve d'un pulvérisateur. Eliminer les emballages vides via les collectes organisées par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor.
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé. Codes déchets (article R541-8 - Annexe II du Code de l'Environnement) : 02 01 08 Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses ; 15 01 10 Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus ; 20 01 19 Pesticides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG

14.1 ONU/n° d'identification	3082
14.2 Nom d'expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains Quizalofop-p-ethyl)
14.3 Classe de danger	9, matières et objets divers
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Polluant marin
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Se reporter aux réglementations locales en vigueur

RID/ADR

14.1 ONU/n° d'identification	3082
14.2 Nom d'expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains Quizalofop-p-ethyl)
14.3 Classe de danger	9, matières et objets divers
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Se reporter aux réglementations locales en vigueur



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 11/12

LEOPARD 120

ICAO (aérien)

- | | | |
|------|--|--|
| 14.1 | ONU/n° d'identification | 3082 |
| 14.2 | Nom d'expédition | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(contains Quinalofop-p-ethyl) |
| 14.3 | Classe de danger | 9, matières et objets divers |
| 14.4 | Groupe d'emballage | III |
| 14.5 | Danger pour l'environnement | oui |
| 14.6 | Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Se reporter aux réglementations locales en vigueur |
| 14.7 | Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC : | Sans objet |

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

• Législation des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :

Rubrique n°1173 : Dangereux pour l'environnement – B – Toxiques pour les organismes aquatiques (stockage et emploi de substances ou préparations).

Rubrique n°1432c : Liquides inflammables (stockage en réservoirs manufacturés)

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise. Une évaluation des risques a été mise en œuvre selon la directive (CE) n° 91/414 ou le règlement (CE) n° 1107/2009.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des phrases R citées dans les sections 2 et 3

R10 – Inflammable.

R22 – Nocif en cas d'ingestion.

R36 – Irritant pour les yeux.

R37 – Irritant pour les voies respiratoires.

R50/53 – Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 – Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65- Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 – L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges.



ADAMA

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Date: 19/09/2014
Remplace la fiche du 08/08/2011
Edition révisée n°: 6

Page : 12/12

LEOPARD 120

Texte intégral des phrases H citées dans les sections 2 et 3

H226 – Liquides et vapeurs inflammables.

H302 – Nocif en cas d'ingestion.

H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H336 – Peut provoquer somnolences ou vertiges.

H410 – Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 – Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

EUH066 – L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

Sections mises à jour : Toutes les sections ont été révisées

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité